

Accueil

Bègles et vous

Grandir à Bègles 0 – 11 ans

Dispositif "horaires atypiques" Pages de même niveau

Dispositif "horaires atypiques"

La Ville de Bègles propose un dispositif de garde à domicile aux familles qui ont besoin de faire garder leur(s) enfant(s) avant 7h30 le matin ou après 18h30 le soir.

Publié le 01/02/2023 – Mis à jour le 07/09/2023

Ce dispositif concerne l'**accueil des enfants de 0 à 11 ans**, et vient en relai de la crèche, de l'assistant maternel, ou de l'école.

Ce dispositif d'accueil ne permet pas de faire garder son enfant sur une journée complète.

Il repose sur 2 principes :

Grâce à un partenariat étroit avec l'Institut Régional du Travail Social de Talence, le Relais Petite Enfance de Bègles peut **mettre en relation des familles avec des étudiants se destinant au travail social** (éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale...) assurant ainsi un mode de garde de qualité et respectueux du rythme de chaque enfant.

Pour accompagner les familles qui seraient en difficulté financière par la mise en place de ce mode de garde, la ville et le CCAS de Bègles ont mis en place une **aide sous forme d'attribution de Chèques Emploi Service Universel** en fonction des revenus et de la structure de chaque famille, aide cumulable avec le Complément Libre Choix du Mode de Garde de la Caisse d'Allocation Familiale.

Pour étudier vos besoins, trouver une personne pour intervenir à votre domicile ou savoir si vous pouvez bénéficier de l'aide du CCAS, vous pouvez prendre rendez-vous avec une animatrice du Relais Petite Enfance qui vous accompagnera dans vos démarches et la mise en place de l'intervention.

Contact



Crèche – Petite enfance: Relais Petite Enfance (RPE)

Téléphone 05 56 49 88 54

Informations du site

Mairie de Bègles

Horaires : Lundi de 13h00 à 18h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h00

Adresse : 77, rue Calixte Camelle – 33130 Bègles

Tél. : 05 56 49 88 88